

Rapport d'activité de la Commission « Assurance Qualité » 2018 – 2019

Accepté par la Commission « Assurance Qualité » le 1.10.2019

1 Mandat

La Commission « Assurance Qualité », constituée en avril 2016, développe, à l'intention de la Rectrice ainsi que du Rectorat, les principes pour le pilotage de l'assurance qualité de l'Université de Fribourg et contribue à la mise en œuvre de la stratégie d'assurance qualité du Rectorat. La Commission se réunit généralement deux à trois fois par an.

Au sein de la Commission sont discutées diverses questions liées à l'assurance qualité du point de vue des organismes représentés par les membres. Ces derniers étant le lien entre la Commission et leur organisme, ils encouragent les discussions autour des aspects d'assurance qualité dans leur faculté, direction ou corps et contribuent ainsi au développement d'une « culture qualité » à tous les niveaux de l'Université.

2 Composition

Président

Secrétaire général Fabian Amschwand

Membres

| | |
|--|--|
| Responsable du Service Assurance Qualité | Ingrid Hove |
| Vice-rectrice Enseignement | Thomas Schmidt depuis 14.02.2019 Chantal Martin Sölch |
| Représ. de la Faculté de théologie | Joachim Negel |
| Représ. de la Faculté de droit | Bernhard Waldmann |
| Représ. de la Faculté des sciences économiques et sociales et du management | Michael Burkert |
| Représ. de la Faculté des lettres et des sciences humaines | Tanja Itgenshorst depuis 14.02.2019 Bernadette Charlier |
| Représ. de la Faculté des sciences et de médecine | Jean-Paul Berrut |
| Représ. de la Direction administrative | Monique Bersier |
| Représ. de la Direction académique | Fabien Pasquier |
| Représ. de la Direction IT | Alexandre Gachet |
| Représ. de l'Association du corps professoral | Salvatore Loiero |

Représ. du corps des collaborateurs et
collaboratrices scientifiques
Représ. du personnel administratif et technique
Représ. du corps étudiantin

Franziska Oehmer
depuis 29.05.2019 Stefanie Neuner-Anfindsen
Jacques Tissot
Tanja Foehn

3 Activités

La Commission « Assurance Qualité » s'est réunie trois fois au cours de l'année académique 2018-2019. Un récapitulatif des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

En vue de l'accréditation de l'Université en 2021, la Commission est indispensable pour l'accompagnement de ce processus et pour son aide dans la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'accomplissement des standards de qualité définis dans l'ordonnance d'accréditation de la LEHE. Compte tenu de l'importance majeure de l'accréditation, l'implication des membres de la Commission est d'une très grande valeur.

Au début de l'année 2019, les membres de la Commission ont contribué de manière significative à l'état des lieux de l'accomplissement des standards de qualité exigés par l'accréditation en présentant des informations et questions du point de vue du corps ou de la faculté qu'elles ou ils représentent. Le document réalisé permettra, en vue de la rédaction du rapport d'auto-évaluation, aux personnes responsables des standards d'y trouver des informations relatives au standard, d'analyser les aspects remplis ou non par l'Université de Fribourg et les domaines où il y a nécessité d'action. La rédaction du rapport d'auto-évaluation doit se faire avec la participation des corps. Elle aura lieu sous l'égide et avec le soutien de la Commission « Assurance Qualité ».

Les représentant-e-s des facultés ont mis sur pied, dans leur faculté respective, des commissions de recherche qui ont commencé à discuter sur de possibles mesures d'amélioration des conditions cadre pour les chercheuses et chercheurs.

4 Tableau synthétique des thèmes abordés et des activités

| Date | Contenu |
|------------|--|
| 09.10.2018 | <ul style="list-style-type: none">• La Commission accepte le premier rapport d'activités de 2016 (constitution de la Commission) à 2018• Accréditation de l'Université : informations sur les standards de qualité et l'importance de la participation de toute la communauté universitaire• Evaluation de l'enseignement<ul style="list-style-type: none">○ Résultats des évaluations : Formulation d'une proposition à l'attention du Rectorat concernant la détermination de la |

| | |
|------------|---|
| | <p>valeur-seuil comme valeur limite à partir de laquelle les résultats d'une évaluation sont transmis au Doyen ou à la Doyenne pour en discuter avec l'enseignant-e concerné-e</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Information que les listes des participant-e-s aux évaluations sont extraites de GEFRI, à part pour la Faculté de Droit pour laquelle un autre mode de fonctionnement est nécessaire. ○ Questionnaires d'évaluation en ligne : Décision que lors d'une participation au-dessous de 5 étudiant-e-s aucun rapport de résultats n'est créé. |
| 15.02.2019 | <ul style="list-style-type: none"> ● Accréditation de l'Université : Discussion des standards de qualité (état des lieux et actions requises) ● Informations sur l'assurance qualité des services centraux : 4 projets pilotes en cours ● Assurance qualité dans la recherche : Les représentant-e-s des facultés donnent un état des lieux concernant leurs commissions de recherche ● Présentation de quelques résultats importants des enquêtes de l'OFS de 2015 et 2017 auprès des diplômé-e-s ● Information de la représentante de l'AGEF sur la création d'un groupe de travail « assurance qualité » au sein de l'AGEF ● Informations sur la plateforme d'archives qui est accessible aux membres de la Commission |
| 04.06.2019 | <ul style="list-style-type: none"> ● Informations de la représentante du Service Assurance Qualité sur la procédure de l'évaluation de l'enseignement ● Informations du représentant de la DIT sur l'état des lieux de la banque de données « recherche » ● Assurance qualité dans la recherche : Echange sur les activités et mesures entreprises par les commissions de recherche au sein des facultés et rappel des délais ● Information et état des lieux sur l'assurance qualité des services centraux Uni-Info, SAI, SBât et Unicom participant aux projets pilotes ● Accréditation de l'Université <ul style="list-style-type: none"> ○ Information que la demande d'admission à la procédure a été déposée auprès du Conseil d'accréditation suisse ○ Discussion sur la procédure et la répartition du travail lors de l'établissement du rapport d'auto-évaluation ○ Discussion des possibilités de communication avec les différents publics-cibles sur le système d'assurance qualité, sur les résultats d'évaluation et les mesures entreprises par la suite |